



L'INTERSYNDICALE PNC



NON TOGETHER

« Je fais entendre ma voix, je vote pour l'avenir d'Air France ! »

Voilà les termes choisis par Le Président **JOONAILLAC** pour consulter les salariés d'Air France du 26 avril au 4 mai prochain.

Cette consultation n'est rien d'autre qu'un artefact politique qui vise à squeezer les organisations syndicales, et tenter de mettre fin au conflit unitaire sans précédent suivi par toutes les catégories de personnel de notre Compagnie.

Rappelons que ce « QCM » ne rentre dans aucun cadre légal. Quelle qu'en soit l'issue il ne permettra de valider aucun accord. Gageons que si le oui venait à l'emporter, des syndicats représentatifs pesant au moins 30% iront signer cet accord et qu'ensuite... s'en suivra un référendum cette fois-ci, à la sauce El Khomri.

« **L'avenir d'Air France** », rien que ça ?!

Mr Janaillac incarnerait l'avenir de notre compagnie ? Celui-là même qui a créé Joon, qui ambitionne de transférer davantage de nos lignes vers Transavia, qui maltraite nos mécaniciens depuis des mois... Il incarne le dépeçage de la Maison Mère et de son activité, la sous-traitance et surtout la fin du métier et des carrières de PNC.

Le chantage à la démission

En vous sommant de voter OUI, et en créant, à dessein un climat anxiogène, la Direction ne veut pas seulement que vous vous prononciez sur un « accord » salarial, elle veut surtout avoir les mains libres pour mettre en place ses projets mortifères pour les salariés d'Air France.

Notre PDG met en balance son poste ? Peuchère ! Que risque-t-il ? Un parachute doré ? Un poste bien tranquille dans une haute instance aussi invisible que lucrative ?

**NOTRE DEMANDE DE RATTRAPAGE DE L'INFLATION DEPUIS 6 ANNÉES DE GEL
DES SALAIRES EST LÉGITIME AU REGARD DE NOS EFFORTS
ET DES RESULTATS HISTORIQUES DE NOTRE COMPAGNIE.**

À l'heure où nous rédigeons ce communiqué, nous entendons dans les instances que l'enveloppe de rémunération du COMEX AF/KLM aurait été augmentée de 65% en 2017. Nous attendons des explications de la part de la Direction. Une récidive honteuse de l'augmentation de 41% du Comex AF en 2016 ?

VOTER NON A CETTE CONSULTATION, C'EST :

- **refuser de cautionner un texte** ne répondant ni à la revendication de rattrapage de l'inflation perdue depuis 2012, ni au retour sur l'investissement de tous les salariés.
- **se positionner contre la politique de démantèlement d'Air France** entamée par Jean-Marc-Janaillac et son équipe et **prendre le contrôle de notre destin.**

POUR L'INTERSYNDICALE PNC

VOTER NON C'EST DONNER UN AVENIR À NOTRE COMPAGNIE !